

Questions orales

M. le Président: Que les députés soient plus obligeants envers le député de Kamloops—Shuswap qui va enfin poser sa question.

M. Andre: Il n'a pas arrêté de faire des discours.

M. Riis: Vous avez l'épiderme sensible ce matin, Harvie; je sais pourquoi.

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE D'ENSEMBLE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous entendons parler depuis des mois d'un programme énergétique d'ensemble. Jusqu'ici, les initiatives sont plutôt fragmentaires: un petit programme par ci, un petit programme par là.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il donner des précisions, dans l'intérêt notamment de la province de l'Alberta, et expliquer quand son gouvernement a l'intention d'annoncer un programme énergétique d'ensemble, afin que les Albertains puissent planifier leur avenir et poursuivre le développement de leur économie comme ils l'entendent?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, lorsqu'il a commencé à formuler sa question, le député disait que rien n'avait été fait. Il a reconnu par la suite que l'impôt sur les revenus pétroliers avait été supprimé. Le Programme énergétique national l'a été également. Récemment, un programme d'une valeur de 350 à 400 millions de dollars a été lancé pour venir en aide à l'industrie du forage et aux industries connexes...

M. Riis: On enregistre un taux de chômage de 13 p. 100 à Edmonton aujourd'hui. Est-ce que cela vous convient? Vous en êtes la cause.

M. Clark (Yellowhead): Voilà qu'il nous renvoie aux statistiques du chômage en Alberta. C'est précisément à cause des graves difficultés économiques de l'Ouest que le gouvernement a démantelé la politique de l'alliance Trudeau-NPD, qui alourdissait l'économie de l'Ouest, et qu'il a favorisé une série de changements qui procurent des avantages réels à la région et continueront de le faire.

M. Riis: J'aimerais bien vous voir répéter ça à Yellowhead.

M. le Président: Le député de Papineau a la parole.

M. Ouellet: A la vigueur des propos du ministre, on voit bien que les gens de l'Ouest traversent de graves difficultés.

* * *

LES AÉROPORTS

L'AÉROPORT DES ÎLES DE TORONTO—LES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'INCENDIES

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, mes questions s'adressent à l'invisible ministre des Transports

ou à quiconque veut bien faire son travail, puisqu'il ne semble pas vouloir le faire lui-même.

Après toutes les promesses du premier ministre, du vice-premier ministre et du ministre des Transports que le gouvernement ne chercherait pas à lésiner sur la sécurité aux aéroports—ils ont tous dit qu'il n'y aurait aucun relâchement à cet égard—comment le gouvernement peut-il expliquer que l'aéroport des îles de Toronto viole les règles de sécurité en matière d'incendies?

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, j'interviens pour la première fois à la Chambre en qualité de secrétaire parlementaire.

Des voix: Bravo!

M. Thacker: Je remercie mon collègue d'en face pour sa question, qu'il a sûrement voulue percutante. Il sait également...

M. le Président: Je remarque que les habituelles marques de politesse ont été accordées au député en sa qualité de nouveau secrétaire parlementaire, et je remarque que l'annonce en a été ponctuée d'applaudissements amicaux et chaleureux.

Maintenant, bien sûr, ce qu'il y a lieu de faire pour le secrétaire parlementaire, c'est de donner une réponse, et nous verrons si la réaction sera la même.

M. Thacker: J'aurais cru, monsieur le Président, que vous vous montreriez généreux à la première question.

Je donne à mon collègue d'en face l'assurance que la sécurité prime d'abord et avant tout. En fait, d'après la Loi nationale sur les transports, qui est en train de franchir le comité article par article—procédure dans laquelle mon ami d'en face joue un rôle très constructif—la sécurité est le facteur numéro un à l'aéroport de Toronto. Il en sera toujours ainsi. Elle est examinée de près. Il y a des modalités pour améliorer la protection incendie en cas de besoin et au moment voulu.

M. Ouellet: Je sais gré au secrétaire parlementaire de sa réponse, et je l'en remercie. Mais les mots ne suffisent pas, il faut passer aux gestes.

ON DEMANDE DE RÉÉTUDIER L'AÉROPORT

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, comme il s'agit de l'un des aéroports les plus fréquentés du Canada, est-ce que le gouvernement va immédiatement réétudier l'aéroport pour en faire une installation de catégorie cinq, et prendre en charge les frais du matériel incendie adéquat qui y est nécessaire, tout de suite?

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, toute la question fait l'objet d'un examen très serré en ce moment. Il y a un rapport en préparation, et je suis persuadé que ses conclusions vont sortir bientôt.